

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV

Obligations Monde Flexible

FRO014010X76

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾ -

Obligations internationales flexibles



▶ Actif net du fonds	645,24 M€
▶ Actif net de la part	0,23 M€
▶ Valeur liquidative	98,62 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-



▶ Gérants



Karine Petitjean



Alban Tourrade



Antoine Chopinaud

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

3 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,48	-
▶ Couverture note ESG	91,64%	-

Orientation de gestion

Le FCP vise, sans se comparer à un indice de référence, la recherche d'une performance sur une durée de placement recommandée de 3 ans. Il investit sur les marchés de taux internationaux, en privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, des actifs décotés sur ces marchés, via une gestion dite « value ».

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/09/2025

Date de lancement de la part
01/12/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances internationaux

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIEAYE FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,10%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
-

Indice de référence
-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management · 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux · France · Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 · www.ofi-invest-am.com · Société de gestion de portefeuille · S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros · RCS Nanterre 384 940 342 · APE 6630 Z · Agrément AMF n° GP 92012 · FR 51384940342 · CONTACT : Département commercial · 01 40 68 17 17 · service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds
Banques	27,3
Consommation cyclique	12,1
Consommation Non cyclique	8,5
Communications	7,9
Services aux collectivités	7,8
Assurance	6,6
Autres financières	5,9
Transport	4,5
Biens d'équipement	3,1
Matériaux de base	3,0
Gouvernement quasi-souverain	2,3
Autres industries	1,3
Gouvernement souverain et assimilé	0,9
Immobilier	0,9
Technologie	0,6
Energie	0,2
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	5,1

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	2,1
	A	11,6
	BBB	29,5
	BB	40,7
	B	14,8
	CCC	0,7
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	0,6

► Répartition géographique

En %	Fonds
France	16,0
Allemagne	11,2
Italie	11,1
Espagne	10,0
Royaume-Uni	9,2
Etats-Unis	8,9
Pays-Bas	4,0
Belgique	2,5
Suède	2,3
Grèce	2,1
Autriche	2,0
Autres Pays	13,7
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	5,1

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	99,6
USD	0,5
GBP	-0,1

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	194
Notation moyenne	BB+
Maturité moyenne	4,37
Spread moyen	169,2
Sensibilité crédit	3,53
Sensibilité taux	4,87
Rendement au pire (%)	5,38
Rendement à maturité (%)	5,54
Exposition CDS (%)	-20,39

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026



Structure du
portefeuille

▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	30,8
Subordonnée corporate	17,5
Senior secured	16,3
Subordonnée T2	13,9
Subordonnée T1	11,9
Senior non-preferred	1,8
Autres	0,9
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	5,1

▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	0,3
10-15 ans	0,6
7-10 ans	10,5
5-7 ans	23,1
3-5 ans	27,3
1-3 ans	24,3
-1 an	6,8
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	5,1

▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	
 Intesa Sanpaolo Spa	1,8
IT	
 Bpce Sa	1,4
FR	
 Alstria Sarl	1,4
LU	
 Caixabank Sa	1,3
ES	
 Commerzbank Ag	1,2
DE	

▶ Répartition par type d'émetteur*

En %	Fonds
Corporate	50,0
Financial	39,8
Government	3,2
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	5,1

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
Ofi Invest Euro High Yield Part Ic OPC	2,0
 Alstria Sarl 5.5 20/03/31	1,4
DE Autres financières	
 Commerzbank Ag Perp 31/12/79	1,2
DE Banques	
 Samhallsbyggnadsbolaget I Norden H 1.125 26/09/29	1,0
SE Autres financières	
 Banco De Credito Social Cooperativ 13/10/37	1,0
ES Banques	

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations

Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026



► Commentaire de gestion

Le mois de mars 2026 s'achève sur un bilan négatif pour le marché du crédit en zone euro, dans un contexte dominé par une recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen Orient. L'entrée dans une phase de conflit ouvert a entraîné un choc d'offre énergétique majeur, provoquant une flambée puis une forte volatilité des prix du pétrole, ce qui a pesé lourdement sur l'appétit global pour le risque. Malgré cette montée d'incertitude, le marché du crédit euro n'a toutefois pas cédé et a continué de parier sur un scénario de conflit contenu et de désescalade progressive. Les variations de communication au sommet de l'État américain ont entretenu la volatilité, mais les déclarations du président Donald Trump – évoquant le 31 mars une possible fin de la guerre – ont entraîné un repli des prix du pétrole et permis un rebond technique du crédit en fin de mois.

Sur les marchés de taux, les anticipations d'inflation se sont fortement redressées, alimentées par la hausse brutale des prix de l'énergie. Les obligations souveraines ont été particulièrement touchées : les rendements à 10 ans se sont nettement tendus aux États Unis (+38 pb à 4,32 %), en Allemagne (+36 pb à 3,00 %) et en France (+50 pb à 3,72 %). Les banques centrales ont contribué à ce mouvement par un discours résolument prudent.

La Fed, bien qu'ayant laissé ses taux directeurs inchangés (3,50–3,75 %), a reconnu que le risque inflationniste était redevenu dominant et s'est montrée peu encline à envisager un assouplissement à court terme. La BCE a, elle aussi, maintenu ses taux, tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation et en abaissant celles de croissance, réaffirmant sa volonté d'agir si l'inflation devait s'écarter durablement de son objectif de 2 %. Cette posture a été confortée par la publication d'Eurostat, indiquant une accélération de l'inflation à 2,5 % en mars, contre 1,9 % le mois précédent.

Dans ce contexte, le marché du crédit européen a logiquement souffert d'un regain d'aversion pour le risque. Après un début d'année solide, les segments Investment Grade et High Yield ont affiché des performances négatives, pénalisés par la combinaison d'une hausse des taux et d'un écartement généralisé des spreads, avec une sous performance plus marquée pour le High Yield, structurellement plus sensible à la volatilité.

Pour autant, les fondamentaux du marché High Yield européen restent globalement robustes. Le segment conserve une qualité de crédit relativement élevée, porté par un poids important des émetteurs notés BB, ainsi qu'une durée moyenne plus courte que celle du marché Investment grade, ce qui constitue un amortisseur précieux dans un environnement de taux plus incertain. Après une activité primaire exceptionnelle en début d'année, les émissions se sont nettement ralenties en mars, un élément technique favorable qui limite l'ampleur de l'élargissement des spreads. Par ailleurs, malgré la volatilité des marchés, le portage offert par le High Yield demeure attractif, dans un cadre où la résilience de l'économie européenne limite, pour l'heure, les craintes sur les défauts.

Enfin, les marchés crédit ont montré une certaine capacité de résistance en dépit de l'environnement anxigène. Les investisseurs semblent considérer le choc géopolitique comme temporaire, tout en intégrant une trajectoire de politique monétaire désormais plus restrictive, compte tenu de l'ancrage d'une inflation plus élevée. L'évolution de la situation au Moyen Orient, notamment son impact sur les prix de l'énergie, restera la variable déterminante dans les prochaines semaines.

Dans cet environnement particulièrement volatil, nous avons maintenu une approche active et flexible sur l'exposition du fonds aux primes de risque comme aux taux. Nous avons tiré parti de l'élargissement de l'indice XO (hors effet de roll) pour prendre progressivement des profits sur la couverture : celle-ci, ramenée de 35 % fin février à 15 %, a ensuite été ajustée à 20 % lors du resserrement des spreads observé le 31 mars. Parallèlement, nous avons accompagné la remontée des taux en allongeant progressivement la durée du portefeuille, passée de 3 ans à 5 ans. Compte tenu des incertitudes persistantes, nous avons également réduit légèrement le risque moyen du fonds, notamment via une diminution de notre exposition aux dettes AT1. Sur le plan micro, l'activité est restée soutenue : nous avons participé à plusieurs émissions primaires (Electronic Arts, Stellantis, Maple, HSBC), initié certaines positions offrant des points d'entrée attractifs (Webuild, Kantar, Inwit), et pris des bénéficiés sur David Lloyds et Tereos, dont les performances avaient été particulièrement résilientes.

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/09/2008
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026

Glossaire

ALPHA	<p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>	BETA	<p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>
SPREAD MOYEN	<p>Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.</p>	SRI	<p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>
SENSIBILITÉ CRÉDIT	<p>La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.</p>	SENSIBILITÉ TAUX	<p>La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.</p>
RATING MOYEN	<p>Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.</p>	RATIO D'INFORMATION	<p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>
DURATION	<p>La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.</p>	ÉTOILES SIX FINANCIER	<p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p>
TRACKING ERROR	<p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p>	VOLATILITE	<p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p>

DÉLAI DE RECOURVEMENT

SRRI

SFDR

RATIO DE SHARPE

PERTE MAXIMALE

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

31/03/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.